

IDÉES/

Serge Paugam

«Quand une réforme est jugée injuste, le conflit social remet les choses en ordre»

Pour le sociologue, qui publie le résultat de plusieurs années de recherche sur les formes de la solidarité, la mobilisation contre la réforme des retraites dépasse le seul cadre des revendications catégorielles.

Recueilli par
SONYA FAURE
et **SIMON BLIN**

Des années que l'on dit la société française divisée, le pays en perte de référentiel commun, la nation disloquée en de petits îlots s'ignorant les uns les autres. Peut-être pas tant que ça. En témoigne le record de manifestants contre la réforme des retraites depuis le début du mouvement, qui s'approprient à remettre le couvert samedi dans la rue. «Si nous sommes de plus en plus soumis à l'injonction d'autonomie, si le mérite individuel est parfois encouragé au détriment du collectif, nous sommes malgré tout des êtres sociaux et solidaires», assure le sociologue Serge Paugam, qui fait paraître *L'Attachement social. Formes et fondements de la solidarité hu-*

maine (le Seuil), fruit de dix années de recherche théorique et empirique.

Selon le directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, le modèle social français, longtemps soutenu par l'Etat lui-même, tend à s'étioler par le biais de projets gouvernementaux qui pénalisent les plus précaires, de la réforme des retraites à celui de l'indemnisation chômage.

On dit beaucoup la société française fragmentée, «archipelisée». Mais que penser du succès des récentes mobilisations contre les retraites ?

C'est, en effet, la solidarité qui me frappe dans ce mouvement. Il dépasse le cadre habituel des revendications catégorielles, de la lutte d'un corps professionnel pour défendre ses droits, et mobilise une grande partie de la so-

ciété derrière ceux qui risquent de payer le prix fort de la réforme : tous ceux qui ont travaillé tôt, dans des conditions pénibles et pour qui les dernières années de la vie active seront douloureuses. On aurait pu imaginer que les professions intellectuelles et les catégories supérieures, relativement épanouies dans leur travail, se disent : après tout, deux ans de travail de plus ce n'est pas la mort – je travaille pour ma part dans un milieu universitaire où beaucoup souhaitent être actifs le plus longtemps possible.

Mais ce n'est pas ce qui se produit. Avec le refus de la réforme des retraites, c'est toute une solidarité nationale qui s'organise. Je suis aussi frappé que la question des retraites ait fini par mobiliser des étudiants ou des jeunes qui ont à peine commencé

leur vie professionnelle. Les derniers sondages d'opinion sont d'ailleurs révélateurs : selon un récent sondage Elabe, 70% des Français continuent de se déclarer opposés à la réforme des retraites et 66% d'entre eux considèrent que la mobilisation doit se poursuivre.

Peut-être parce que la retraite est le système de solidarité universel par excellence ?

Le système des retraites est sans doute le plus parfait exemple de l'application du «solidarisme» dans notre pays. Elaborée à la fin du XIX^e siècle, cette doctrine postulait que chaque individu doit devenir un associé solidaire du reste de la société. Face aux aléas de la

vie, il fallait donc se mobiliser collectivement, créer à l'échelle de la nation tout entier un système permettant de se protéger. La doctrine solidariste a enfanté notre système de protection so-

ciale, l'un des plus généreux au monde. Le principe de la retraite est fondé sur cet attachement à l'entraide intergénérationnelle.

Logiquement, toute volonté de le réformer devrait impliquer une négociation entre les partenaires sociaux qui le gèrent... Or le système politique français se caractérise par sa difficulté d'établir une concertation. Nos voisins européens sont parfois étonnés de la multiplication des mobilisations de rue en France. Elles s'expliquent par le poids d'un Etat régulateur,

mais également bureaucratique et centralisateur.

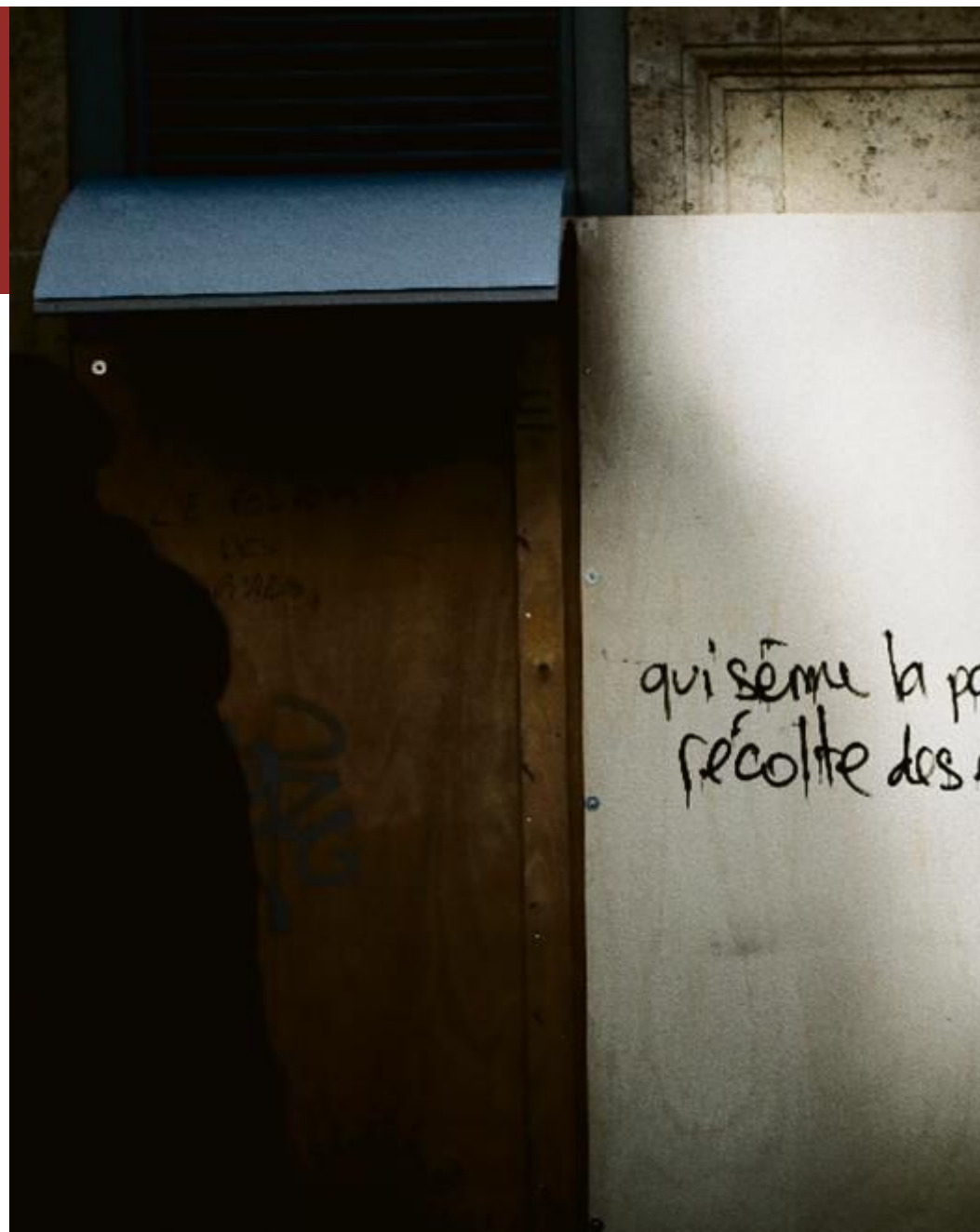
La notion de solidarité a-t-elle encore un sens pour analyser une société qui se pense de plus en plus autonome et où le statut de salarié

ne va plus nécessairement de soi ?

Le mot «solidarité» lui-même est polysémique : on l'emploie aussi bien pour dire la fraternité que pour définir notre système de sécurité

sociale, l'action des syndicats ou des associations humanitaires. La solidarité, c'est à la fois une vertu, une relation entre personnes qui relève d'une obligation ou d'un devoir moral, et c'est aussi une doctrine. Pour définir ce qui nous relie, pour analyser le tissu social qui enveloppe l'individu, je préfère parler d'«attachement social». L'attachement social est le processus d'entrecroisement de plusieurs types de liens sociaux : le lien de filiation (entre parents et enfants), le lien de participation électorale (au sens des relations affinitaires au sein de groupes d'amis, de clubs, d'associations), le lien de participation organique (au sens des relations de complémentarité dans le monde du travail) et le lien de citoyenneté (entre membres de la même communauté politique).

Puisque chaque type de lien renvoie à une sphère spécifique de la morale collective, il s'agit aussi d'un entrecroisement de la morale domestique, associative, professionnelle et civique. Cet entrecroisement se fait au sein de chaque individu



INTERVIEW

CNRS



Lors de la manifestation contre la réforme des retraites, à Paris, le 7 février.

PHOTO BOBY

aussi bien qu'au niveau de la société, en fonction des normes qu'elle se fixe collectivement. Si nous sommes de plus en plus soumis à l'injonction d'autonomie, si le mérite individuel est parfois encouragé au détriment du collectif, nous sommes malgré tout des êtres sociaux, complémentaires et solidaires les uns des autres.

Vous soulignez l'importance du lien de « participation organique » de la société française.

Que voulez-vous dire ?

Notre modèle social repose historiquement sur un régime d'attachement « organique », c'est-à-dire sur la prééminence du lien de participation organique sur les autres types de lien. Ce régime tire sa force de la complémentarité des fonctions et de l'interdépendance entre les divers groupes professionnels à la fois organisés

de façon autonome, mais régulés par l'Etat. Ce régime préserve notre modèle social de la marchandisation. Près

de 95% des emplois en France sont couverts par des conventions collectives. Il faut y voir le résultat des luttes en faveur du droit du travail et de la protection sociale. Mais cette interdépendance, qui a été longtemps soutenue par l'Etat lui-même, tend à s'étioler, remise en cause progressivement par certains projets gou-

vernementaux qui pénalisent tout d'abord les plus précaires, de la réforme des retraites à celui de l'indemnisation chômage.

C'est un pari risqué car cela revient à entamer la spécificité de notre régime d'attachement social. Et nous n'en avons pas d'autre ! Les pays nordiques, qu'on cite souvent en exemple, se caractérisent par la prééminence du lien

de citoyenneté et parviennent à entrecroiser de façon efficace les sphères électives, professionnelle et civique de la morale collective, ce qui n'est pas notre cas. Les Etats-Unis, proches du régime volontariste, n'ont pas notre système de protection sociale, mais disposent d'une vitalité des associations qui n'a pas son équivalent chez nous. On ne sort pas d'un modèle social, ancré dans l'histoire et la culture, du jour au lendemain.

Vous avez élaboré le concept de « disqualification sociale ». Explique-t-elle aussi la lassitude chez les salariés qui font grève contre la réforme des retraites ou les commerçants et les artisans qui manifestent contre l'augmentation des prix de l'énergie et les matières premières ?

J'ai initialement élaboré le concept de disqualification sociale pour qualifier l'expérience vécue des pauvres et des chômeurs de longue durée, lorsque, bien malgré eux, ils sont contraints de solliciter les services d'action sociale pour survivre et qu'ils

en deviennent dépendants de façon durable. Mais je l'ai ensuite élargi pour rendre compte de la condition de certains salariés, notamment ceux qui font, dans leur activité quotidienne, l'expérience de l'usure et de la souffrance au travail et qui éprouvent le sentiment de ne pas être reconnus à leur juste valeur malgré les sacrifices, la difficulté à tenir les objectifs et à remplir leur mission...

L'organisation de l'entreprise contribue aussi parfois à les exposer à des risques d'échec et à leur donner le sentiment que s'ils n'y arrivent pas c'est de leur faute. Le lien au travail devient alors oppressant pour ces salariés, même lorsqu'ils ne sont pas explicitement menacés de perdre leur emploi. Ils ont le sentiment d'être de plus en plus inutiles : on ne les prend pas en compte, on ne les reconnaît pas. On comprend, là encore, pourquoi pour eux, la simple idée de travailler deux ans de plus est tout simplement insupportable.

Dans ce contexte, invoquer la « valeur travail » a-t-il encore un sens ?

La question essentielle qui est posée avec la réforme des retraites, c'est celle de la reconnaissance au travail. Défendre la valeur du travail comme le fait la droite ou le gouvernement se comprend : oui, le travail est pour beaucoup d'entre nous quelque chose de central. Mais quelles sont les conditions réelles de son exercice ? Quels sont les moyens pour certains de se reconnaître dans ce qu'ils font, d'avoir un salaire décent, un cadre épanouissant, une possibilité de relations cordiales avec leurs supérieurs ou leurs collègues ? Les enquêtes révèlent que ces conditions sont loin d'être réunies pour tous. L'intégration au travail peut alors être disqualifiante... Et c'est sans doute l'une des explications du soutien plus général au mouvement contre la réforme des retraites : ce sentiment très partagé d'une injustice profonde.

Ce sentiment d'être « disqualifiés » était déjà au cœur du mouvement des gilets jaunes dont vous dites qu'il « reste une énigme pour les sociologues ».

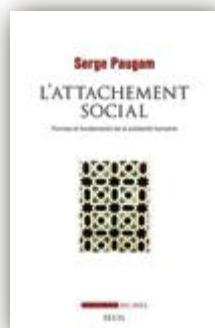
La force des gilets jaunes a été de porter la question de la justice sociale contre la « société du mépris ». Il ne s'agissait pas de revendications catégorielles équivalentes à celles qui retiennent l'attention dans les conflits du travail (on y trouvait des salariés mais aussi des artisans, des retraités...), mais de revendications inscrites dans la morale civique faisant appel au principe de l'universalité des droits : égalité, justice sociale et fiscale, démocratie participative... La question de la suppression de la taxe sur les carburants a vite été dépassée. Sur les Champs-Élysées, des manifestants avaient déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire « On a retrouvé la fraternité, on vient récupérer la liberté et l'égalité ».

La première partie du slogan faisait implicitement référence au lien de participation élective qui s'était noué entre eux sur les ronds-points, la seconde pouvait être interprétée comme le besoin de reconquérir ce qui constitue le lien de citoyenneté. Tout s'est passé comme s'il fallait au préalable re-

construire le premier pour renouer avec le second. On peut y voir la confirmation du constat que faisait déjà le sociologue Georg Simmel au XX^e siècle : le conflit est socialisateur, il permet de remettre les choses en ordre en s'opposant à des réformes jugées contraires aux principes de justice et d'égalité citoyenne, c'est-à-dire aux valeurs qui fondent notre cohésion sociale.

Faire grève, ce n'est donc pas « bordéliser » le pays comme le dit Gérald Darmanin ?

Non. Le conflit, lorsqu'il est régulé, entretient le lien social. Les gilets jaunes, qui aspiraient à plus de démocratie directe, par l'intermédiaire du RIC notamment, ont exprimé leur volonté de reconnaissance de leur statut de citoyens. On retrouve cette volonté dans la mobilisation actuelle contre la réforme des retraites. Si l'enjeu premier est d'ordre économique et social, il a aussi une dimension existentielle où pointe le sentiment douloureux de ne plus compter pour personne et de ne plus être relié à un collectif. ◆



SERGE PAUGAM
L'ATTACHEMENT SOCIAL
Seuil, 496 pp, 27 €.

NOUVELLE ÉDITION

« D'évidentes qualités de pédagogue » (L'Express)

« Un ouvrage salvateur, ultrapratique » (Libération)

« Complet, impartial et bien écrit » (Science et Vie)

Que sais-je ?